

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de
Membres :

en exercice : 9

présents : 8

votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril
le Conseil d'Administration
dûment convoqué le 7 avril 2025, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Président du CCAS.

Etaient présents : Dr Jacques CHABAL, Mme Marie-Christine ROURE, Mme Karine ARNAUD,
Mme Yolande AUBERT, Mme Brigitte SECCO, Mme Brigitte ALINQUANT,
Mme Anne-Marie ARNAUD, Mme Simone MARQUES.

Absente excusée : Mme Anne-Marie SALLÉS

Secrétaire de séance : Mme Yolande AUBERT.

ACTION FAMILLES LOISIRS : PASS LOISIRS- ANNÉE 2025

Dans le cadre de l'aide aux loisirs,
le Conseil d'Administration, par 8 voix pour,

DECIDE de renouveler, dans le cadre de l'action Familles Loisirs, la distribution de pass
loisirs (aux familles cheylaroises, sans conditions de ressources), à prix préférentiels,
comprenant :

- 5 entrées à Eyrum
- 1 séance cinéma
- 2 soirées nocturnes au Château de La Chèze

Le montant demandé par entrée est de 4 € / adulte, et de 2 € / enfant.

Pour le CCAS, la participation sera égale à la différence entre le droit d'entrée
de ces activités et la participation des familles.

AUTORISE le Président à signer toutes pièces relatives à la présente décision.

Dr Jacques CHABAL
Maire du Cheylard
Président du CCAS.

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE • 07180 LE CHEYLARD